



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2026

Préavis No 07/2025

LISTE DES ABREVIATIONS

ASP	Assistant de S écurité P ublique
BODYCAM ..	Caméra piéton portée par les policiers permettant de filmer certaines interventions
CDD	Contrat à D urée D éterminée
CI	Conseil I ntercommunal
CIP	Caisse I ntercommunale de P ension
CODIR	C omité de D irection
Data Center	Centre de calcul
DGNSI	Direction G énérale du N umérique et des S ystèmes d' I nformation
DO	Dotation O rdinaire (<i>personnel</i>)
ETP	Equivalent T emps P lein
F41	Flumaux 41 (Hôtel de police)
HLI	Homme de L iaison
HP	Hôtel de P olice
JOM	Journée O ser tous les M étiers (journée qui vise à lutter contre les stéréotypes de genre dans le choix d'orientation professionnelle)
KEP	Korpsübergreifende E rneuerung der P olizeiuniformen (Renouvellement inter-corporatif des uniformes de police en Suisse)
LHC	Lausanne H ockey C lub
MOTOC	MOTOC ycliste
ODYSSEE ...	Programme informatique gérant les applications métiers utilisées par l'ensemble des polices vaudoises
OPV	Organisation P olicière V audoise
POL	Police de l' O uest L ausannois
POLCOMS ..	Polices C ommunales
POLYCOM ..	Système national de communication radio pour la conduite et l'intervention
RAD/SAT	R adar / S urveillance A utomatique du T rafic
RH	Ressources H umaines
SI Central ...	Outil informatique permettant au policier de créer une main courante dans le journal des événements de police et de générer les rapports de police
SOPV	Société des O fficiers des P olices V audaises

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	I
------------------	---

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATION PAR DIRECTION	1
------------------------------	---

600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

6000 Autorités et personnel	2
6001 Biens, services, marchandises	3
6002 Loyers	4
6003 Réceptions et manifestations	4
6004 Honoraires et prestations de services	4
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	4
6007 Intérêts passifs	4
6008 Amortissements	5
6009 Aides et subventions	5
6010 Communication et marketing	5
6011 Attribution aux fonds de réserve	5
6020 Revenus, ventes et prestations diverses	6
6022 Remboursements de tiers	6
6024 Autres recettes	6
6025 Participations des communes	6
6026 Participations et subventions de tiers	6
6028 Prélèvements sur fonds de réserve	6

605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE

6050 Autorités et personnel	7
6054 Honoraires et prestations de services	7
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	7
6058 Défalcations	7
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	7
6070 Revenus, ventes et prestations diverses	8
6072 Remboursements de tiers	8

610 – 612 CORPS DE POLICE

6100 Autorités et personnel	9
6101 Biens, services, marchandises	9
6104 Honoraires et prestations de services	9
6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	9
6108 Défalcations	9
6120 Revenus, ventes et prestations diverses	10
6122 Remboursements de tiers	10
6123 Amendes	10

COMPTES PAR NATURE	11
--------------------	----

PLAN D'INVESTISSEMENTS

PLAN PAR DIRECTION	14
--------------------	----

FONDS DE RESERVE

SUIVI DES FONDS DE RESERVE	15
----------------------------	----

TABLEAU DES ETP

DETAIL DES ETP AUTORISES	16
--------------------------	----

COÛT PAR HABITANT

TABLEAU COÛT PAR HABITANT SUR PART. COMMUNES	18
--	----

DENSITE POLICIERE

TABLEAU DE LA DENSITE POLICIERE	19
---------------------------------	----

CLEF DE REPARTITION

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION	20
---------------------------------	----



Prilly, le 2 juillet 2025

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2026 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et des Statuts de l'Association du 12 septembre 2007, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2026, le budget 2025 et les comptes 2024.

1. Introduction

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes constitue un exercice particulièrement complexe. En effet, la planification budgétaire de la POL débute au printemps, afin que le CODIR puisse valider un projet de budget avant la période estivale. Il est dès lors difficile d'imaginer, aussi tôt, quelles seront les dépenses prévisibles, voire les impacts budgétaires liés notamment à une situation géopolitique toujours très instable et une démographie en constante évolution dans le District de l'Ouest lausannois. Ces incertitudes rendent l'anticipation budgétaire d'autant plus délicate.

Le District de l'Ouest lausannois a connu ces dernières années une croissance démographique significative, avec une augmentation de 30,9 % de sa population entre 2008, année de la création de la POL, et le 31 décembre 2024. Rien qu'entre 2023 et 2024, la population a progressé de 3,98 %, confirmant une dynamique soutenue. Le développement économique et démographique du District de l'Ouest lausannois s'accompagne logiquement d'une intensification de l'activité policière. À mesure que la population croît et que le tissu urbain et économique se densifie, les sollicitations adressées à la POL augmentent, tant en matière d'interventions que d'actions de prévention.

À titre d'illustration, le nombre total d'événements et d'actions de prévention traités par la POL est passé de 18 693 en 2023 à 19 504 en 2024, soit une hausse mesurée de 4,34 % en une seule année. Cette augmentation confirme une tendance à la hausse de la charge opérationnelle que l'on peut raisonnablement mettre en lien avec l'accroissement démographique et le développement du District.

Dans ce contexte, la densité policière de la POL, mesurée en équivalents temps plein (ETP) pour mille habitants, s'établissait à 1,14 au 01.01.2025. Il s'agit de la densité la plus faible parmi les neuf corps de police du canton de Vaud (hors Police cantonale), voir tableau p.19. Face à cette croissance continue au sein du District de l'Ouest lausannois, il apparaît essentiel de maintenir, a minima, le niveau actuel de densité policière, afin de garantir durablement l'accomplissement des missions de service public dévolues à la POL. Cette exigence impliquera nécessairement, dès 2027, une adaptation des effectifs de la dotation ordinaire (DO), avec les conséquences budgétaires y relatives, notamment sur la masse salariale, la formation, l'habillement, les équipements spécialisés, le mobilier, les véhicules, les infrastructures etc.

Au regard des enjeux actuels, la préservation de la qualité des prestations offertes à la population exige à une adaptation proactive des ressources. Le maintien du dispositif actuel, sans renforcement des effectifs ni ajustement des moyens, comporte à terme un risque tangible, soit une dégradation de la qualité des services rendus, soit la nécessité de renoncer à certaines actions de prévention. Les conséquences pour le personnel seraient notables. Elles se traduiraient par une surcharge de travail, une intensification du stress opérationnel, une fatigue tant physique que mentale, une perte de motivation, une hausse des absences pour raisons de santé, voire un risque accru d'erreurs dans l'exercice des fonctions. À plus long terme, cette pression pourrait également nuire à la fidélisation des collaborateurs et pourrait compromettre l'attractivité du corps de police.

Afin d'éviter un tel scénario, il est indispensable d'accompagner l'évolution démographique et économique du district par un renforcement progressif des effectifs, la modernisation des équipements et une organisation adaptée. Cette dernière doit être en mesure de répondre durablement à des exigences opérationnelles croissantes, tout en préservant la santé, la sécurité et l'engagement des collaborateurs.

Ceci dit, le Comité de direction s'est attaché à élaborer un budget 2026 aussi rigoureux que réaliste, en tenant compte des perspectives de contraintes financières auxquelles les communes partenaires de l'Association seront confrontées dans les années à venir.

Le présent budget a donc été élaboré autour de quatre objectifs principaux, à savoir :

1. Prioriser les investissements à venir.
2. Maîtriser au mieux les charges de fonctionnement et principalement la masse salariale.
3. Identifier au mieux les recettes.
4. Informer sur les investissements futurs et leurs conséquences financières (amortissements).

2. Evolutions significatives (charges)

Les charges totales du budget de fonctionnement devraient atteindre CHF 31'407'500.- en 2026, soit une hausse importante de CHF 1'887'500.- (+6.39 %) par rapport aux charges budgétisées en 2025.

À l'instar des exercices précédents, ce sont les charges liées au poste "Autorités et Personnel" qui enregistrent la plus forte augmentation, avec une hausse de CHF 1'118'700.- par rapport au budget 2025. Cette augmentation s'explique, d'une part, par l'atteinte de l'effectif prévu de longue date pour Police-secours, conformément à la dotation ordinaire validée par le Conseil intercommunal (rattrapage de 2 ETP par rapport à 2025) ainsi que par la budgétisation de 2 aspirants supplémentaires par rapport à 2025. D'autre part, une sous-estimation des coûts des charges patronales du 2^e pilier dans le budget 2025 contribue également à cette augmentation.

La nature "Amortissements" enregistre également une forte augmentation d'un peu plus de CHF 535'000.- en lien avec les préavis d'investissement 05/2023 "Electromobilité lots 1 à 3", 04/2024 "Refonte du site Internet", 07/2024 "Renouvellement et mutualisation du Data Center" ainsi que la perspective du renouvellement indispensable des Radars/SAT. De plus, la durée d'amortissement imposée par le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), dès le 01.01.2024, contribue aussi à cette augmentation.

La nature "Biens, services, marchandises" présente une hausse globale de CHF 207'900.-. Cette évolution est principalement liée au compte "Achats informatiques", qui enregistre une augmentation en raison du retard pris dans le programme *Odyssée*, notamment à la suite de la rupture de contrat avec la société Xplain. Ce contexte a engendré des coûts supplémentaires liés à la sécurisation des outils actuellement en service, à savoir les applications *JEP*, *SINAP*, *Graphite*.

La section "Loyers" connaît également une hausse significative due à l'adaptation des acomptes de charges pour le bâtiment situé à la route des Flumeaux 41. Par ailleurs, les honoraires informatiques sont en augmentation dans le cadre de la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Enfin, le compte "Achat d'habillement" est en hausse en prévision de l'acquisition du nouvel uniforme (KEP), décidé par la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse et dont le déploiement est prévu à l'échelle de la Confédération.

3. Revenus de l'activité

Les revenus prévisionnels propres de l'Association, hors "Participations des communes" et "Prélèvements sur fonds spéciaux", sont en hausse de CHF 445'800.- (+5,50%). Cette progression s'explique principalement par une adaptation aux comptes 2024 des revenus liés aux parcomètres ainsi qu'à ceux du compte "Amendes". Dite adaptation tient également compte de la réinstallation prochaine des appareils de surveillance automatique du trafic, temporairement démontés en raison des travaux liés au tramway et aux bus à haut niveau de service (BHNS). Enfin, la facturation à la SOPV des prestations fournies par un officier de liaison de la POL, intervenant au bénéfice de l'ensemble des polices communales vaudoises, contribue également à cette augmentation des revenus.

4. Participations des communes

Depuis la création de la POL, et conformément aux statuts de l'Association, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage, tant pour le budget que pour les comptes. A ce titre, la participation globale des communes, pour le budget 2026, représente 72.62 % du financement des charges totales de fonctionnement et s'élève à CHF 22'808'600.-, soit une hausse de CHF 1'441'700.- par rapport à 2025.

Selon les chiffres officiels du canton, le District de l'Ouest lausannois a connu une croissance de sa population de 3.98 %, passant de 82'666 en 2023 à 85'955 au 31.12.2024.

Certaines communes ont vu leur population augmenter plus fortement que d'autres en 2024, à l'image de Crissier (+14.51%) ou de Bussigny (+9.60 %), alors qu'Ecublens, Renens ou Saint-Sulpice n'ont enregistré qu'une faible augmentation, respectivement +0.43 % +0.48 % et +0.37 %. Seule la commune de Villars-Sainte-Croix a enregistré une décroissance (-2.55 %).

5. Amortissements

Dans le cadre de la transition énergétique, la POL a prévu de renouveler intégralement son parc à véhicules thermiques par des véhicules électriques, selon un déploiement en deux phases.

La première phase, couvrant la période 2024-2026 (durant la législature actuelle) a été validée par le CI en acceptant le préavis d'investissement no 05/2023 "Electromobilité". Arrivant à son terme en 2026, elle a donc un impact sur les amortissements. La seconde phase fera l'objet d'un nouveau préavis d'investissement, qui sera soumis durant la prochaine législature, avec un renouvellement des véhicules échelonné entre 2027 et 2030.

De plus, la refonte du site Internet en 2024, le renouvellement du centre de calcul (Data Center) en 2025, ainsi que le renouvellement indispensable du matériel complet de surveillance automatique du trafic (SAT), incluant mâts, cabines et appareils photos devenus obsolète, prévu en 2026, influent également, et de manière significative, le compte des amortissements.

6. Synthèse

Le Comité de Direction et la Direction de la POL ont porté une attention particulière à l'élaboration d'un budget rigoureux, limitant autant que possible les dépenses non essentielles, veillant à une gestion maîtrisée des ressources. Malgré cette approche prudente, le budget 2026 présente une augmentation de CHF 1'887'500.- par rapport à celui de 2025. Celle-ci s'explique principalement par des charges de personnel devenues inévitables dans le contexte actuel d'évolution de l'organisation, notamment l'atteinte de l'effectif autorisé pour les agents de police-secours (PS). De plus, la sous-estimation des cotisations LPP (part employeur) dans le budget 2025 contribue également à cette hausse.

Les amortissements financiers liés aux investissements consentis par le Conseil Intercommunal, ainsi que la nature "Biens, services, marchandises" participent également à l'évolution du présent budget.

La participation totale des communes est en hausse de CHF 1'441'700.- par rapport à l'exercice 2025. Toutefois, en tenant compte d'une augmentation prévisionnelle de la population d'environ 2 % par an pour 2025 et 2026 (sur la base des derniers chiffres officiels disponibles pour 2024), le coût par habitant, rapporté au montant de la participation financière des communes, demeure inférieure à celui observé en 2018 (voir tableau en page 18 du présent budget).

Eu égard à ce qui précède, le Comité de Direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

7. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOpte

- 1) le budget 2026 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2025 à 2033
- 2) du tableau de suivi des fonds de réserve
- 3) des tableaux des ETP (DO vs budgétés)
- 4) du tableau du coût par habitant
- 5) du tableau de la densité policière

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

J.-F. Clément

S. Bérard

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	8'547'800.00	23'763'300.00	7'756'700.00	22'087'800.00	6'582'641.20	19'067'397.23
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'527'700.00	295'200.00	2'969'700.00	285'200.00	2'614'422.29	291'362.95
610 - 612	CORPS DE POLICE	20'332'000.00	7'349'000.00	18'793'600.00	7'147'000.00	17'423'382.98	7'261'686.29
TOTALISATION		31'407'500.00	31'407'500.00	29'520'000.00	29'520'000.00	26'620'446.47	26'620'446.47

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	31'407'500.00	31'407'500.00	29'520'000.00	29'520'000.00	26'620'446.47	26'620'446.47
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	8'547'800.00	23'763'300.00	7'756'700.00	22'087'800.00	6'582'641.20	19'067'397.23
6000	Autorités et personnel	3'863'600.00		3'719'400.00		3'223'976.14	
6000.3001.01 *	Secrétaire du Comité de Direction	7'000.00		5'000.00		8'785.00	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	7'000.00		10'000.00		5'520.00	
6000.3003.02	Indemnités Présidence Comité de Direction	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
6000.3003.03 *	Jetons de la Commission de gestion	7'000.00		5'000.00		6'860.00	
6000.3011.01	Personnel - traitements	2'100'000.00		2'000'300.00		1'698'267.70	
6000.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	500.00		200.00		286.35	
6000.3011.20	Personnel - Traitements apprentis	48'300.00		53'000.00		50'651.45	
6000.3012.10	Hors DO - traitements temporaires	164'800.00		164'800.00		129'207.15	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	206'700.00		214'000.00		168'340.01	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	366'100.00		300'200.00		286'092.14	
6000.3050	Assurances de personnes	73'100.00		99'500.00		52'826.45	
6000.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	6'000.00		8'000.00		4'182.62	
6000.3063	Frais de représentation	800.00		800.00		679.50	
6000.3066 *	Frais de subsistance	3'000.00		3'000.00		1'815.25	
6000.3091.01	Frais de formation professionnelle	170'500.00		200'800.00		158'463.10	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	528'000.00		445'000.00		533'769.80	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	3'700.00		4'500.00		3'680.65	
6000.3091.04 *	Frais de formation des assistants de sécurité publique	21'600.00		21'000.00		32'400.00	
6000.3091.05	Rachat de frais de formation aspirants/ASP					1'000.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	59'000.00		63'300.00		21'953.32	
6000.3093	Frais médicaux	2'100.00		3'000.00		2'284.95	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	37'600.00		47'200.00		31'316.20	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	6'800.00		6'800.00		5'425.50	
6000.3099.04 *	Santé et sécurité au travail	10'000.00		30'000.00		6'169.00	
6000.3099.05 *	Mesures incitatives plan de mobilité du personnel	20'000.00		20'000.00			

COMMENTAIRES

6000.3001.01	Fonction rémunérée à l'heure. Adaptation aux comptes 2023 et 2024.
6000.3003.01	Charge fluctuant en fonction du nombre de séances du Conseil intercommunal ainsi que des membres présents lors des séances. Adaptation aux comptes 2023 et 2024.
6000.3003.03	Charge fluctuant en fonction du nombre de préavis soumis à la Commission de gestion ainsi que des personnes présentes pour étudier les objets soumis. Adaptation aux comptes 2024.
6000.3060	Adaptation aux comptes 2023 et 2024.
6000.3066	Montant dédié en grande partie à l'achat de lunches à l'occasion des matchs de hockey du LHC. Il est également prévu pour des frais de ravitaillement du personnel lors d'engagements de longue durée sur le terrain pendant des événements particuliers.
6000.3091.02	Engagement de 8 aspirants contre 6 en 2025.
6000.3091.04	Augmentation du coût des examens.
6000.3092	Diminution du nombre d'assessments budgétés.
6000.3099.01	La différence s'explique par une diminution de l'indemnité forfaitaire (de CHF 50.- à CHF 20.-) pour l'usage d'un téléphone portable à des fins professionnelles. Décision CODIR (n° 29/2024) du 29.05.2024. Le montant budgété pour 2025 l'a été sur la base d'une estimation.
6000.3099.04	Diminution en lien avec une analyse des risques psychosociaux budgétée en 2025.
6000.3099.05	Ligne budgétaire créée en 2025, suite à la volonté du CODIR de mettre en place un plan de mobilité pour le personnel. Cela concerne des participations à l'achat d'abonnements de transports publics, de vélos, la participation aux frais de service des vélos etc. Montant estimatif, en raison du manque de recul.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6001	Biens, services, marchandises	1'334'100.00		1'370'600.00		1'162'965.70	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	92'000.00		81'000.00		82'499.53	
6001.3102 *	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	16'000.00		12'700.00		11'599.15	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	36'000.00		103'200.00		81'915.90	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	452'000.00		379'800.00		263'954.97	
6001.3114 *	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	6'600.00		6'500.00		16'765.88	
6001.3115 *	Achats de véhicules			33'000.00		44'981.05	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	1'000.00		1'000.00		183.00	
6001.3123 *	Achats d'électricité	62'800.00		50'500.00		59'107.75	
6001.3123.01 *	Achats d'électricité pour véhicules	13'200.00		9'000.00		9'270.65	
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	41'000.00		42'000.00		38'917.94	
6001.3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5'000.00		5'000.00		4'433.44	
6001.3141 *	Aménagement et entretien des bâtiments	16'000.00		80'000.00		21'747.00	
6001.3151 *	Entretien mobilier, équip. bureau, maintenance informatique	498'000.00		464'400.00		452'654.89	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	1'500.00		1'500.00		13.00	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	84'000.00		94'000.00		67'779.76	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	9'000.00		7'000.00		7'141.79	

COMMENTAIRES

6001.3101	Augmentation des prix des enveloppes, des petites fournitures, des carnets pour les amendes d'ordre etc., ainsi que des copies faites avec les copieurs de l'Association. De plus, un montant a été nouvellement prévu pour diverses impressions pour les divisions PS, prévention et UTerr.
6001.3102	Augmentation du prix des abonnements de certains quotidiens, ainsi que des besoins en littérature professionnelle.
6001.3111.01	Aménagement des nouvelles surfaces à F41 réalisé en 2025.
6001.3111.02	Depuis la mise en veille du projet de renouvellement du SI central (programme ODYSSEE), et face à des impératifs de sécurité, la DGNSI exige des Polcoms qu'elles accèdent via un portail sécurisé et au travers d'un environnement virtuel de bureau (VDI) aux applications JEP/Sinap/Graphite. Les frais associés pour la connexion à cette infrastructure viennent en sus des frais d'utilisation JEP-Sinap-Graphite qui sont facturés en attendant ce renouvellement.
6001.3114	La différence par rapport aux comptes 2024 est en lien avec le remplacement de l'onduleur effectué cette année-là.
6001.3115	Report de l'achat de 2 scooters électriques en 2027 (hors préavis Electromobilité).
6001.3123	Augmentation du prix de l'électricité et surface supplémentaire (106 m2) au poste de police d'Ecublens.
6001.3123.01	Augmentation en lien avec la consommation d'électricité pour les véhicules POL à l'Hôtel de police, route des Flumeaux 41, ainsi que pour les véhicules privés à l'HP, route des Flumeaux 41 (estimation). Le remboursement des frais d'électricité pour les véhicules privés du personnel sera comptabilisé dans le compte n° 6020.4232.01 "Consommation électrique véhicule privé".
6001.3141	Diminution en lien avec divers travaux d'aménagement de la nouvelle surface située au 2ème sous-sol, à la route des Flumeaux 41, budgétés en 2025, et la suppression d'un montant prévisionnel pour la réparation des impenses de construction (climatisation).
6001.3151	Augmentation en lien avec le remplacement du pare-feu informatique "Palo-Alto", intervenu fin 2023 (préavis n° 06/2023), par les frais de maintenance du nouveau site Internet (préavis n°04/2024 amendé) ainsi que par une plateforme pour la gestion de stock, boutique en ligne, pour le nouvel uniforme "KEP".
6001.3155	Malgré l'acquisition de nouveaux véhicules électriques en 2026, certains véhicules restant sont âgés.
6001.3156	Matériel embarqué dans les véhicules de service vieillissant.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	1'053'400.00		970'000.00		958'974.97	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04 *	Loyers Ecublens	37'800.00		42'000.00		24'859.80	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	10'400.00		13'200.00		7'250.00	
6002.3161.10	Loyers places de parc employés	18'500.00		18'500.00		18'480.00	
6002.3161.11 *	Loyers Flumeaux 41	833'700.00		761'700.00		772'980.00	
6002.3161.12	Loyer Meunière 3	76'600.00		76'600.00		76'560.00	
6002.3163.01 *	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	66'800.00		48'400.00		49'245.17	
6003	Réceptions et manifestations	53'200.00		50'000.00		23'138.35	
6003.3170	Frais de réceptions et de manifestations	53'200.00		50'000.00		23'138.35	
6004	Honoraires et prestations de services	1'113'200.00		1'065'200.00		903'285.14	
6004.3181 *	Affranchissements	210'000.00		180'000.00		189'687.80	
6004.3183 *	Frais bancaires	19'100.00		23'100.00		15'050.87	
6004.3183.01 *	Frais de commission	43'600.00		32'000.00		37'784.23	
6004.3185.02 *	Honoraires informatiques	310'000.00		327'400.00		176'610.60	
6004.3185.03 *	Honoraires comptabilité	86'000.00		76'000.00		90'998.85	
6004.3186.01	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	27'500.00		28'700.00		23'203.70	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	45'000.00		44'000.00		43'018.75	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		1'000.00		1'372.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	268'000.00		252'000.00		213'266.89	
6004.3189.04 *	Honoraires conciergerie	103'000.00		101'000.00		112'291.45	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	23'600.00		23'000.00		25'123.90	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'800.00		1'600.00		1'239.30	
6005.3193	Cotisations	14'800.00		14'700.00		15'227.40	
6005.3199 *	Frais divers	7'000.00		6'700.00		8'657.20	
6007	Intérêts passifs	64'600.00		41'000.00		25'033.55	
6007.3223 *	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	64'600.00		41'000.00		25'033.55	

COMMENTAIRES

6002.3161.04	Location de surfaces supplémentaires (106m2) pour le poste de base d'Ecublens, en plus des 5 garages.
6002.3161.09	Diminution des frais de location d'emplacements publicitaires pour le recrutement des aspirants.
6002.3161.11	L'augmentation de loyer, justifiée par l'augmentation de l'indice suisse des prix à la consommation, ainsi que l'adaptation des charges de chauffage (e-mail du 06.06.2026) expliquent cette forte augmentation.
6002.3163.01	Location annuelle d'une génératrice de plus grande capacité, soit de 250 KVA (kilovoltampère) ainsi que d'une armoire frigorifique de la société Feel Eat proposant des repas préparés n'ayant plus qu'à être réchauffés.
6004.3181	Montant estimatif en lien avec l'augmentation des envois d'ordonnances pénales par la commission de police et le contentieux des amendes d'ordre (rappels). Par ailleurs, l'acquisition de nouveaux radars et donc de l'envoi de courriers aux contrevenants va également générer une augmentation des envois postaux.
6004.3183	Adaptation des frais postaux qui sont en diminution, probablement par une augmentation du nombre de paiements numériques au détriment des paiements aux guichets postaux qui génèrent des frais.
6004.3183.01	Le montant budgété en 2025 l'a été sur la base d'une estimation car l'installation de lecteurs de cartes de crédit/débit dans les 3 postes de police a été effective au 01.01.2024.
6004.3185.02	La différence par rapport aux comptes 2024 s'explique par une augmentation des honoraires du service informatique de Prilly ainsi que par des honoraires des fournisseurs des programmes comptables, salaires et des caisses des postes pour la mise en place du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).
6004.3185.03	L'augmentation, par rapport au budget 2025, s'explique par des prestations comptables hors convention (Renens), pour la mise en place du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). La différence par rapport aux comptes est due aux honoraires extraordinaires d'une entreprise externe mandatée pour seconder les RH dans certaines opérations de projections des salaires 2024 avec notre programme salaires Proconcept.
6004.3189.02	Augmentation en lien avec des honoraires participatifs pour le crédit d'étude OPV pour le projet Bodycam.
6004.3189.04	La différence par rapport aux comptes 2024 s'explique par l'arrêt des nettoyages de désinfection COVID.
6005.3199	La différence avec les comptes 2024 s'explique par des frais de visites médicales pour des candidats aspirants pris en charge par l'employeur (décision OPV). En 2026, ces frais sont budgétés dans le compte n°6000.3092 "Frais de recherches de personnel". Une fois l'engagement confirmé, une partie des frais engagés sont refacturés aux futurs aspirants et comptabilisés dans le compte n°6022.4362.02 "Remboursements de frais par des tiers".
6007.3223	Augmentation en lien avec le préavis électromobilité, lots 1, 2 & 3, le renouvellement du Data Center et Radar-SAT.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6008	Amortissements	955'600.00		420'100.00		193'664.85	
6008.3301 *	Défalcations et annulations de frais	1'000.00		1'000.00		105.00	
6008.3312 *	Amort. bâtiments et constructions	71'400.00		99'300.00			
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier, matériel et véhicules	883'200.00		319'800.00		193'559.85	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00			
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00			
6010	Communication et marketing	42'500.00		53'400.00		17'441.34	
6010.3092 *	Frais de recherche "Aspirants"	1'000.00		2'000.00		479.95	
6010.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	4'800.00		9'800.00		4'845.19	
6010.3139 *	Achats d'objet marketing	10'000.00		16'000.00		11'096.20	
6010.3161 *	Loyers et locations divers	1'000.00					
6010.3163 *	Location d'objets mobiliers	300.00		300.00			
6010.3189 *	Honoraires divers	25'000.00		25'000.00		700.00	
6010.3193	Cotisations	400.00		300.00		320.00	
6011	Attribution aux fonds de réserve	43'000.00		43'000.00		49'037.26	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	43'000.00		43'000.00		49'037.26	

COMMENTAIRES

6008.3301	Montant budgété sur la base d'une estimation, en fonction des postes débiteurs ouverts en fin d'année précédente et fluctuant en fonction du taux de recouvrement.
6008.3312	Amortissement des infrastructures de recharge (préavis électromobilité n° 05/2023).
6008.3313	Augmentation en lien avec les investissements concernant l'électromobilité (préavis n° 05/2023) lots 1, 2 & 3), Odyssée (préavis n° 05/2019), le site Internet (préavis n° 04/2025), le Data Center (préavis n° 07/2024) et le renouvellement radar/SAT (préavis à venir).
6010.3092	Adaptation aux comptes 2024.
6010.3101	Diminution du montant alloué pour divers imprimés en lien avec la communication, ceci par mesure d'économie.
6010.3139	Diminution en lien avec les économies budgétaires.
6010.3161	Location d'espaces publicitaires sur les réseaux sociaux en vue d'augmenter la visibilité de la POL.
6010.3163	Location d'un bus pour la JOM. Cette location n'a pas été nécessaire en 2024 en raison de la suffisance des véhicules POL disponibles.
6010.3189	Honoraires provisionnels pour des mandats externes (graphisme, film publicitaire, visuels, etc.).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		624'000.00		617'400.00		621'042.31
6020.4221	Revenus des comptes courants		400.00		400.00		122.81
6020.4232	Loyers places de parc employés		66'000.00		60'000.00		65'102.50
6020.4232.01 *	Consommation électrique véhicule privé		600.00				
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés		5'000.00		5'000.00		5'020.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers		530'000.00		530'000.00		530'871.00
6020.4359	Ventes et prestations diverses		22'000.00		22'000.00		19'926.00
6022	Remboursements de tiers		271'700.00		41'500.00		73'930.48
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents						31'449.40
6022.4361.40	Personnel - remboursements maladie		2'500.00		1'500.00		2'748.30
6022.4362.01 *	Frais de rappel et intérêts		10'000.00		7'000.00		11'483.28
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		249'200.00		23'000.00		20'583.10
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP						4'466.40
6022.4364 *	Remboursements d'assurances propres		10'000.00		10'000.00		3'200.00
6024	Autres recettes		16'000.00		19'000.00		74'289.80
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		6'000.00		9'000.00		63'226.45
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		10'000.00		10'000.00		11'063.35
6025	Participations des communes		22'808'600.00		21'366'900.00		18'260'310.69
6025.4521.21	Participation de Bussigny		2'993'472.00		2'593'525.00		2'216'436.50
6025.4521.22	Participation de Chavannes		2'294'432.00		2'078'005.00		1'775'815.20
6025.4521.23	Participation de Crissier		2'990'294.00		2'571'245.00		2'197'445.80
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		3'291'810.00		3'186'821.00		2'723'525.35
6025.4521.25	Participation de Prilly		3'725'174.00		3'585'699.00		3'064'445.35
6025.4521.26	Participation de Renens		6'043'223.00		5'886'721.00		5'030'715.59
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		1'210'498.00		1'209'378.00		1'033'533.60
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		259'697.00		255'506.00		218'393.30
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		43'000.00		43'000.00		37'823.95
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		43'000.00		43'000.00		37'823.95

COMMENTAIRES

6020.4232.01	Il s'agit d'un nouveau poste budgétaire en lien avec la mise en place, au 1er janvier 2025, du plan de mobilité douce pour le personnel. Il s'agit de la refacturation de la consommation électrique lors de la recharge de véhicules privés sur le site des Flumeaux 41. Se référer également au commentaire du compte n° 6001.3123.01 "Achat d'électricité pour véhicules". Montant estimatif.
6020.4354	Recette fluctuant en fonction de la vente de véhicules de police, lors de leur remplacement, ou de matériel informatique lors du renouvellement.
6022.4362.01	Revenus variant en fonction du nombre de frais de rappels et d'intérêts de retard pouvant être encaissés.
6022.4362.02	Augmentation en lien avec le remboursement par la SOPV des frais du HLI POL travaillant au profit des polices communales au Centre de gendarmerie de la Blécherette. Revenus provenant également du recouvrement d'avances de frais de poursuites pouvant être récupérés, ainsi que du remboursement partiel des frais des visites médicales par les candidats aspirants engagés.
6022.4362.03	La recette enregistrée en 2024 est liée au départ d'une appointée de police pour un autre corps de police.
6022.4364	Recette fluctuant en fonction de remboursements liés à des dommages occasionnés sur de la signalisation appartenant à la POL, dont les auteurs, généralement des automobilistes, ont pu être identifiés, ou pour des dégâts occasionnés à nos véhicules.
6024.4399	La différence par rapport aux comptes 2024 s'explique par une rétrocession du bénéfice sur le coût de l'aspirant pour l'EA 1/22 et 1/23 ainsi que par la dissolution du compte de provision pour le litige du décompte chauffage allant de 2019 à 2022, mais régularisé qu'en 2024.
6024.4419	Montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de redistribution en "pour mille" revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'527'700.00	295'200.00	2'969'700.00	285'200.00	2'614'422.29	291'362.95
6050	Autorités et personnel	2'254'900.00		2'731'200.00		2'370'102.41	
6050.3011.01	Personnel - traitements	1'765'500.00		2'161'000.00		1'877'458.80	
6050.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	500.00		500.00		428.15	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	161'500.00		200'200.00		173'535.51	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	276'000.00		290'000.00		268'866.00	
6050.3050	Assurances de personnes	49'900.00		77'000.00		49'461.05	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	500.00		500.00		252.90	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	1'000.00		2'000.00		100.00	
6054	Honoraires et prestations de services	246'700.00		221'200.00		223'809.53	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	230'000.00		210'000.00		212'158.43	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	16'700.00		11'200.00		11'651.10	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	4'100.00		4'100.00			
6055.3199 *	Frais divers	4'100.00		4'100.00			
6058	Défalcations	9'000.00		2'200.00		7'598.35	
6058.3301 *	Défalcations et annulations de frais	9'000.00		2'200.00		7'598.35	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	13'000.00		11'000.00		12'912.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	13'000.00		11'000.00		12'912.00	

COMMENTAIRES

6050.3099	Dépenses variant en fonction du nombre de bons cadeaux alloués pour des naissances ou lors de conversions de primes en bons cadeaux.
6054.3184	Augmentation du nombre de cas faisant l'objet de mises en poursuite (estimation).
6054.3187	Augmentation du nombre de demandes d'identifications de détenteurs de véhicules confédérés et étrangers lors d'infractions radar/SAT ou de stationnement.
6055.3199	Dépens prévisionnels en cas de litige suite à des décisions prises par la police du commerce ; frais d'inscriptions à des séminaires ou autres assemblées.
6058.3301	Montant budgété sur la base d'une estimation, en fonction des postes débiteurs ouverts en fin d'année précédente et fluctuant en fonction du taux de recouvrement.
6059.3511	Charge variant en fonction du nombre de plaintes enregistrées pour le vol de documents d'identité ou d'avis de perte dont une partie de l'émolument encaissé est reversé au Canton. Le solde de l'émolument (recette) est comptabilisé dans le compte n° 6070.4312.01 "Emoluments divers".

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		284'200.00		274'200.00		286'768.00
6070.4312.01	Emoluments divers		116'000.00		110'000.00		114'548.00
6070.4312.02 *	Emoluments de surveillance des étab. publics		87'000.00		85'000.00		85'592.00
6070.4312.03 *	Emoluments appareils automatiques		7'000.00		6'000.00		10'900.00
6070.4312.04 *	Emoluments commerce d'occasion		6'000.00		6'000.00		9'550.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		27'000.00		27'000.00		25'000.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		19'000.00		18'000.00		18'320.00
6070.4312.07	Emoluments surveillance tabac		19'000.00		19'000.00		20'325.00
6070.4312.08	Emoluments autorisation de collectes		3'000.00		3'000.00		2'500.00
6070.4359 *	Ventes et prestations diverses		200.00		200.00		33.00
6072	Remboursements de tiers		11'000.00		11'000.00		4'594.95
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		5'000.00		5'000.00		1'591.90
6072.4361.40	Personnel - remboursements maladie		6'000.00		6'000.00		
6072.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						3'003.05

COMMENTAIRES

6070.4312.02	Recettes dépendant du nombre d'établissements publics présents sur le district de l'Ouest lausannois.
6070.4312.03	Recette fluctuant en fonction du nombre d'appareils nouvellement installés et ceux qui sont retirés, tant sur le domaine public et ses abords que dans les établissements.
6070.4312.04	Revenu fluctuant en fonction de la création ou de la suppression de commerces.
6070.4359	Recette en lien avec la vente de photographies suite à des infractions radar.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	20'332'000.00	7'349'000.00	18'793'600.00	7'147'000.00	17'423'382.98	7'261'686.29
6100	Autorités et personnel	19'781'400.00		18'329'600.00		17'014'229.59	
6100.3011.01	Personnel - traitements	14'500'000.00		13'490'000.00		12'710'499.25	
6100.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	200'000.00		200'000.00		183'525.30	
6100.3011.25	Personnel - traitements aspirants de police	836'000.00		856'300.00		475'942.55	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'378'200.00		1'357'000.00		1'216'461.58	
6100.3040 *	Cotisations Caisse pensions	2'363'100.00		1'873'000.00		2'006'887.56	
6100.3050 *	Assurances de personnes	476'100.00		520'000.00		396'163.00	
6100.3060	Indemnisations et remboursements de frais	23'000.00		18'300.00		22'676.10	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	5'000.00		15'000.00		2'074.25	
6101	Biens, services, marchandises	451'500.00		352'500.00		325'323.97	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	152'000.00		78'000.00		77'722.17	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	20'000.00		18'000.00		10'588.65	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	157'000.00		130'000.00		129'150.22	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	14'000.00		22'500.00		10'899.31	
6101.3143	Signalisation routière mobile	15'500.00		13'500.00		9'986.83	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	93'000.00		90'500.00		86'976.79	
6104	Honoraires et prestations de services	63'100.00		68'500.00		52'237.17	
6104.3182	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	50'000.00		51'500.00		40'830.90	
6104.3189	Unité de prévention	13'100.00		17'000.00		11'406.27	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'000.00		3'000.00		1'471.65	
6105.3199	Frais divers	3'000.00		3'000.00		1'471.65	
6108	Défalcations	33'000.00		40'000.00		30'120.60	
6108.3301 *	Défalcations et annulations de frais	33'000.00		40'000.00		30'120.60	

COMMENTAIRES

6100.3040	Le montant budgété pour l'exercice 2025 apparaît vraisemblablement inexact, en particulier lorsqu'il est mis en perspective avec les résultats comptables de 2024.
6100.3050	Le montant budgété pour l'exercice 2025 apparaît vraisemblablement inexact, en particulier lorsqu'il est mis en perspective avec les résultats comptables de 2024.
6100.3099	Adaptation aux comptes 2024.
6101.3114.01	Augmentation en lien avec l'achat du nouvel uniforme ainsi qu'avec des gants moto "été-hiver" pour le projet "évolution motoc POL" ainsi que l'habillement de 2 aspirants supplémentaires.
6101.3114.02	Correspond au prix de 3 horodateurs. Montant prévisionnel pour répondre aux demandes futures des communes partenaires.
6101.3116	Achat de matériel spécialisé pour 2 aspirants supplémentaires.
6101.3139	Renouvellement de la munition de service (Action 4) pour les armes de service personnelles et les mitraillettes Heckler & Koch (HK) effectué en 2025.
6108.3301	Montant budgété sur la base d'une estimation, en fonction des postes débiteurs ouverts en fin d'année précédente et fluctuant en fonction du taux de recouvrement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		1'294'000.00		1'192'000.00		1'274'900.29
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parcage		650'000.00		550'000.00		665'842.75
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		639'000.00		637'000.00		608'543.64
6120.4359	Ventes et prestations diverses		5'000.00		5'000.00		513.90
6122	Remboursements de tiers		355'000.00		355'000.00		348'397.00
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		100'000.00		100'000.00		99'572.60
6122.4361.40	Personnel - remboursements maladie		200'000.00		200'000.00		115'797.25
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité - paternité						22'939.75
6122.4361.60 *	Personnel - remboursements militaire PCi		30'000.00		35'000.00		26'701.55
6122.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						55'524.40
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		25'000.00		20'000.00		27'538.05
6122.4364	Remboursements d'assurances propres						323.40
6123	Amendes		5'700'000.00		5'600'000.00		5'638'389.00
6123.4370	Produit des amendes		5'700'000.00		5'600'000.00		5'638'389.00

COMMENTAIRES

6120.4272	Adaptation aux comptes 2024. De plus, deux nouvelles zones horodateurs ont été créées en 2024 (Saint-Sulpice et Renens) et de nouvelles zones sont en cours d'étude.
6120.4356	La différence par rapport aux comptes 2024 s'explique par la mise à disposition d'un 4ème instructeur permanent à l'Académie de police qu'à la mi-année.
6122.4361.60	Adaptation aux comptes 2023 et 2024.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	31'407'500.00		29'520'000.00		26'620'446.47	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	25'900'900.00		24'782'200.00		22'608'788.09	
300	Autorités et Conseil	35'000.00		34'000.00		35'165.00	
301	Personnel adm. et exploitation	19'615'600.00		18'926'100.00		17'126'266.70	
303	Assurances sociales	1'746'400.00		1'771'200.00		1'558'337.10	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	3'005'200.00		2'463'200.00		2'561'845.70	
305	Assurance maladie & accidents	599'100.00		696'500.00		498'450.50	
306	Indemnités et remboursements de frais	33'300.00		30'600.00		29'606.37	
309	Autres charges du personnel	866'300.00		860'600.00		799'116.72	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'387'400.00		4'179'500.00		3'693'291.77	
310	Imprimés et fournitures de bureau	112'800.00		103'500.00		98'943.87	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	824'600.00		749'500.00		625'261.84	
312	Achats d'énergie et de combustibles	117'000.00		101'500.00		107'296.34	
313	Autres fournitures et marchandises	29'000.00		43'500.00		26'428.95	
314	Entretien immeubles et signalisation	31'500.00		93'500.00		31'733.83	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	685'500.00		657'400.00		614'566.23	
316	Loyers et leasings	1'054'700.00		970'300.00		958'974.97	
317	Réceptions et manifestations	53'200.00		50'000.00		23'138.35	
318	Honoraires et prestations de service	1'448'000.00		1'379'900.00		1'180'031.84	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	31'100.00		30'400.00		26'915.55	
32	INTERETS PASSIFS	64'600.00		41'000.00		25'033.55	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	64'600.00		41'000.00		25'033.55	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	997'600.00		462'300.00		231'383.80	
330	Amortissements + Défalcations	43'000.00		43'200.00		37'823.95	
331	Amortissements	954'600.00		419'100.00		193'559.85	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	13'000.00		11'000.00		12'912.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	13'000.00		11'000.00		12'912.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	43'000.00		43'000.00		49'037.26	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	43'000.00		43'000.00		49'037.26	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		31'407'500.00		29'520'000.00		26'620'446.47
42	REVENUS DU PATRIMOINE		717'000.00		610'400.00		731'068.06
422	Revenus capitaux patrimoine financier		400.00		400.00		122.81
423	Revenus immeubles patrimoine financier		66'600.00		60'000.00		65'102.50
427	Revenus horodateurs et parcage		650'000.00		550'000.00		665'842.75
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		7'828'900.00		7'489'700.00		7'580'180.42
431	Emoluments		284'000.00		274'000.00		286'735.00
435	Ventes et prestations service		1'201'200.00		1'199'200.00		1'164'907.54
436	Remboursement de tiers		637'700.00		407'500.00		426'922.43
437	Amendes		5'700'000.00		5'600'000.00		5'638'389.00
439	Autres recettes		6'000.00		9'000.00		63'226.45
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		10'000.00		10'000.00		11'063.35
441	Part à des recettes cantonales		10'000.00		10'000.00		11'063.35
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		22'808'600.00		21'366'900.00		18'260'310.69
452	Participations de communes		22'808'600.00		21'366'900.00		18'260'310.69
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		43'000.00		43'000.00		37'823.95
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		43'000.00		43'000.00		37'823.95

PLAN DES INVESTISSEMENTS ET TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (en milliers de francs)

			Préavis	Initiant	Exécutant	Priorités	Investissements 2025-2029 montant net	2025	2026	2027	2028	2029	2030-2033
Section 6029 Investissements													
6029	5060.105	- Odysée (amortissement sur 6 ans)	05/2019	Exploitation	Exploitation	O	1'006	1'006					
6029	5060.107	- Infrastructure de recharge électromobilité F41	05/2023	Exploitation	Exploitation	O	-23	-23					
6029	5060.108	- Renouvellement véhicules lot 1		Exploitation	Exploitation	O	7	7					
6029	5060.108	- Renouvellement véhicules lot 2		Exploitation	Exploitation	O	200	200					
6029	5060.108	- Renouvellement véhicules lot 3		Exploitation	Exploitation	O	376		376				
6029	5060.109	- Refonte du site internet	04/2024	Exploitation	Exploitation	O	14	14					
6029	5060.110	- Renouvellement Data center	07/2024	Exploitation	Exploitation	O	894	894					
6029	5060.xxx	- Renouvellement Polycom		Exploitation	Exploitation	P	700			700			
6029	5060.xxx	- Renouvellement complet SAT (cabines + ap. photo)		Pol. prox.	Pol. prox.	P	1'500		1'500				
6029	5060.xxx	- Bodycam (OPV)		Exploitation	Exploitation	P	600			600			
6029	5060.xxx	- Renouvellement appareils radars mobiles		Pol. prox.	Pol. prox.	P	0						200
TOTAL des investissements							5'274	2'098	1'876	1'300	0	0	200
Total priorités " O " = obligatoire							2'474	2'098	376	0	0	0	0
Total priorités " P " = prioritaire							2'800	0	1'500	1'300	0	0	200
Total priorités " S " = souhaité							0	0	0	0	0	0	0

			Préavis			Amortissements 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	2030-2033
Tableau des amortissements												
6029	5060.105	- Odysée (amortissement sur 6 ans)	05/2019			1'044	219	219	219	219	168	168
6029	5060.107	- Infrastructure de recharge électromobilité F41	05/2023			284	71	71	71	71		
6029	5060.108	- Renouvellement véhicules lot 1				220	55	55	55	55		
6029	5060.108	- Renouvellement véhicules lot 2				200	40	40	40	40	40	
6029	5060.108	- Renouvellement véhicules lot 3				300		75	75	75	75	75
6029	5060.109	- Refonte du site internet	04/2024			57	14	15	14	14		
6029	5060.110	- Renouvellement Data center	07/2024			895	179	179	179	179	179	
6029	5060.xxx	- Renouvellement Polycom				420			140	140	140	280
6029	5060.xxx	- Renouvellement complet SAT (cabines + ap. photo)				1'200		300	300	300	300	300
6029	5060.xxx	- Bodycam (OPV)				360			120	120	120	240
6029	5060.xxx	- Renouvellement appareils radars mobiles				0						160
TOTAL des amortissements						4'980	578	954	1'213	1'213	1'022	1'223

SUIVI DES FONDS DE RESERVE

Compte Désignation		Solde au 01.01.2025	Mouvements prévus en 2025		Solde estimé au 31.12.2025	Mouvements budgétés en 2026		Solde estimé au 31.12.2026
			Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928	FONDS DE RESERVE	54'226.55	43'000.00	43'000.00	54'226.55	43'000.00	43'000.00	54'226.55
9282	Fonds de réserve	54'226.55	43'000.00	43'000.00	54'226.55	43'000.00	43'000.00	54'226.55
9282.01	Débiteurs douteux	54'226.55	43'000.00	43'000.00	54'226.55	43'000.00	43'000.00	54'226.55

TABLEAU DES ETP DO 2026

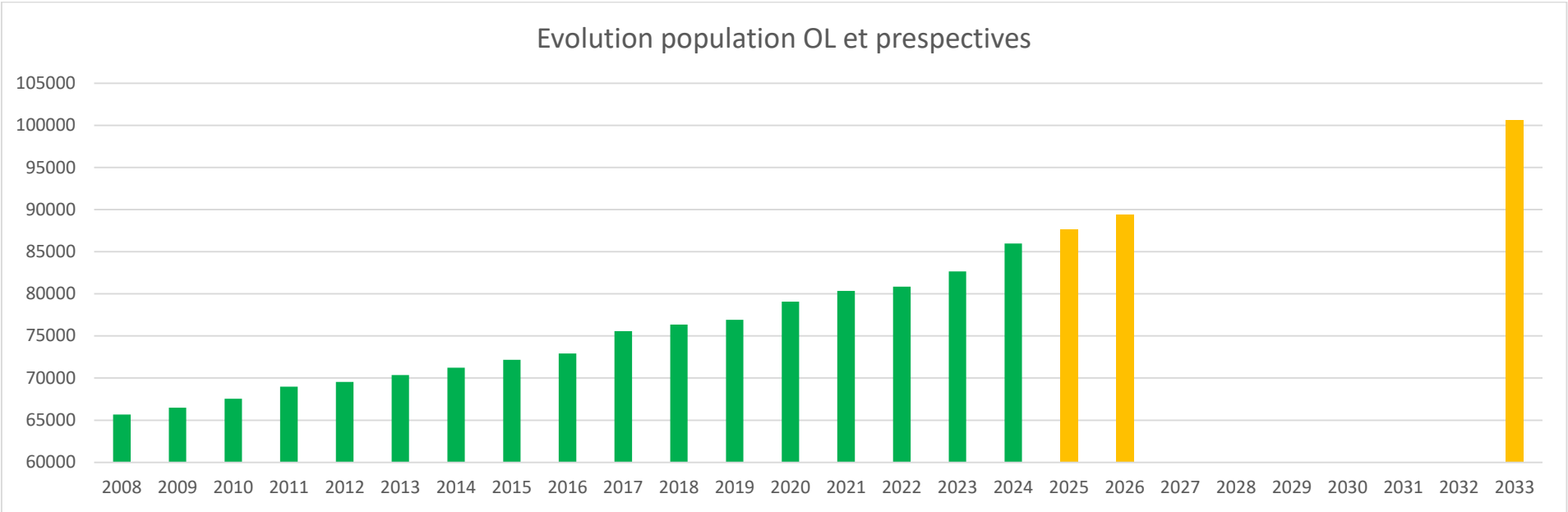
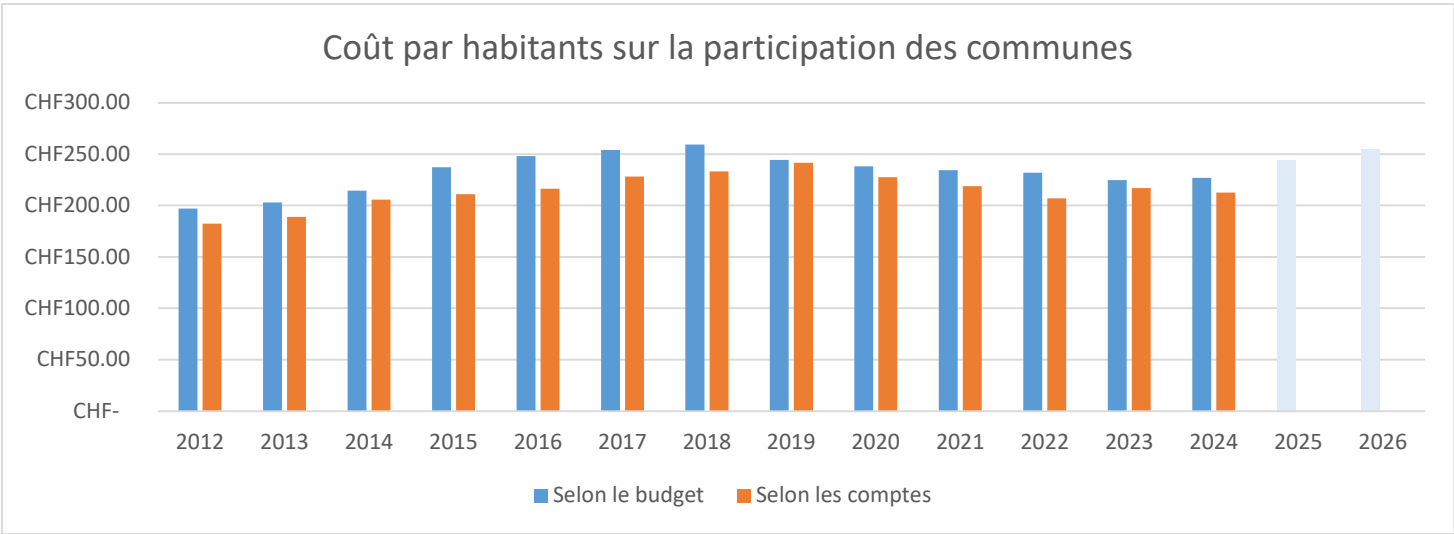
Service et divisions		TOTAL	Policiers	ASP	Civils
SERVICE EM		18.00	6.20	0.00	11.80
6000	Commandement	5.40	3.00	0.00	2.40
6000	Ressources humaines	3.40	0.00	0.00	3.40
6000	Finances	1.00	1.00	0.00	0.00
6000	Formation	1.20	1.20	0.00	0.00
6000	Développement et exploitation	3.00	1.00	0.00	2.00
6000	Apprenti-e-s / MPC	4.00	0.00	0.00	4.00
POLICE SECOURS		76.00	76.00	0.00	0.00
6100	Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100	Bureau planificateurs / correcteurs	2.00	2.00	0.00	0.00
6100	Unité d'intervention	64.00	64.00	0.00	0.00
6100	Policiers en formation (PEF) *	8.00	8.00	0.00	0.00
POLICE PROXIMITE		48.60	26.00	14.00	8.60
6100	Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100	Unités territoriales	29.20	16.00	11.00	2.20
6100	Unité trafic	13.40	4.00	3.00	6.40
6100	Unité prévention	4.00	4.00	0.00	0.00
SERVICE ADMINISTRATION		18.30	1.00	0.00	17.30
6050	Chef de division	1.00	1.00	0.00	0.00
6050	Chancellerie	5.00	0.00	0.00	5.00
6050	Commission de police (et sous-chef de division)	5.00	0.00	0.00	5.00
6050	Police du commerce	7.30	0.00	0.00	7.30
ACADEMIE DE POLICE		11.80	11.80	0.00	0.00
6100	Aspirants de police *	8.00	8.00	0.00	0.00
6100	Instructeur AP	3.80	3.80	0.00	0.00
TOTAL		172.70	121.00	14.00	37.70

* nombre d'ETP variable en fonction du turnover, 6 étant la moyenne des dernières années

TABLEAU DES ETP POUR LE BUDGET 2026

Service et divisions		TOTAL	Policiers	ASP	Civils
SERVICE EM		18.00	6.20	0.00	11.80
6000	Commandement	5.40	3.00	0.00	2.40
6000	Ressources humaines	3.40	0.00	0.00	3.40
6000	Finances	1.00	1.00	0.00	0.00
6000	Formation	1.20	1.20	0.00	0.00
6000	Développement et exploitation	3.00	1.00	0.00	2.00
6000	Apprenti-e-s / MPC	4.00	0.00	0.00	4.00
POLICE SECOURS		76.00	76.00	0.00	0.00
6100	Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100	Bureau planificateurs / correcteurs	2.00	2.00	0.00	0.00
6100	Unité d'intervention	64.00	64.00	0.00	0.00
6100	Policiers en formation (PEF) *	8.00	8.00	0.00	0.00
POLICE PROXIMITE		48.00	25.60	13.80	8.60
6100	Chef et sous-chef de division	1.90	1.90	0.00	0.00
6100	Unités territoriales	28.80	15.80	10.80	2.20
6100	Unité trafic	13.40	4.00	3.00	6.40
6100	Unité prévention	3.90	3.90	0.00	0.00
SERVICE ADMINISTRATION		17.90	1.00	0.00	16.90
6050	Chef de division	1.00	1.00	0.00	0.00
6050	Chancellerie	4.80	0.00	0.00	4.80
6050	Commission de police (et sous-chef de division)	4.80	0.00	0.00	4.80
6050	Police du commerce	7.30	0.00	0.00	7.30
ACADEMIE DE POLICE		11.80	11.80	0.00	0.00
6100	Aspirants de police *	8.00	8.00	0.00	0.00
6100	Instructeur AP	3.80	3.80	0.00	0.00
TOTAL		171.70	120.60	13.80	37.30

* nombre d'ETP variable en fonction du turnover, 6 étant la moyenne des dernières années



* La perspective de l'évolution de la population du District à l'horizon 2033 est issue des chiffres d'une étude publiée par le quotidien 24h le 7 décembre 2023.

Densité policière au 01.01.2025

Corps	Policiers *	Population au 31.12.2024 (chiffres officiels du canton)	par 1'000 habitants
PML sans PJ	343	145'037	2.36
PNV	71	35'023	2.03
EPOC	51	28'808	1.77
PNR	53	30'063	1.76
PEL	45	28'485	1.58
APOL	35	22'172	1.58
PRM	49	32'195	1.52
ASR	99	84'400	1.17
POL	98	85'955	1.14
Total sans PJ	844	492'138	1.71

* Effectif policiers à l'exception des instructeurs permanents à l'Académie de police, des aspirants et des policiers en formation (PEF)

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2026

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2024	408'317	302'364	471'332	530'910	472'319	793'036	205'691	106'257	3'290'226
Point d'impôt net en %	12.410 %	9.190 %	14.325 %	16.136 %	14.355 %	24.103 %	6.252 %	3.229 %	100.000 %
Habitants 2024	11'667	9'771	10'680	13'391	12'766	21'568	5'157	955	85'955
Population en %	13.573 %	11.368 %	12.425 %	15.579 %	14.852 %	25.092 %	6.000 %	1.111 %	100.000 %
Interventions 2024	2'039	1'292	2'335	1'929	3'409	5'056	618	192	16'870
Interventions en %	12.087 %	7.659 %	13.841 %	11.434 %	20.207 %	29.970 %	3.663 %	1.138 %	100.000 %
Moyenne 1 1(2x) 1	12.911 %	9.896 %	13.254 %	14.682 %	16.067 %	26.064 %	5.479 %	1.647 %	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	13.078 %	10.131 %	12.897 %	14.198 %	16.637 %	26.718 %	5.221 %	1.120 %	
Minimas	12.911 %	9.896 %	12.897 %	14.198 %	16.067 %	26.064 %	5.221 %	1.120 %	98.373 %
Moyenne optimale	13.124 %	10.060 %	13.110 %	14.432 %	16.332 %	26.495 %	5.307 %	1.139 %	100.000 %
Contribution par commune (en CHF)	2'993'472	2'294'432	2'990'294	3'291'810	3'725'174	6'043'223	1'210'498	259'697	22'808'600